CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
U13 FÉMININES – 5x5
REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER – 2026/2027

Le Comité du Morbihan de Basket Ball organise sur son territoire un championnat départemental U18 Féminines. Cette compétition se déroule conformément aux divers règlements de la FFBB (règlements généraux, règlement des salles et terrains...), du Comité du Morbihan de Basket Ball (règlement sportif départemental) et selon le présent règlement.

ENGAGEMENT D'EQUIPES : • **03/09/2026 pour les D1, D2** • **27/09/2026 pour la D3.**	Les inscriptions se font sur Comkulb56.
DATES DES PLATEAUX D1 et D2 **12/13 septembre 2026** **Et** **26/27 septembre 2026**	Toutes les équipes engagées en D1 et D2 doivent participer aux plateaux établis en fonction du niveau d'évolution souhaitée. Objectifs : - Evaluer le niveau des équipes - Faire des championnats plus homogènes et adaptés à tous - Se préparer pour la saison - Détecter les potentiels du département. Règles de participation : - Tous les participants (joueurs – entraîneurs) devront être licenciés le jour du plateau : en cas de non-présentation de la licence dématérialisée, une pièce d'identité sera demandée. La personne ne pouvant justifier de son identité ne pourra prendre part aux rencontres (cf art. 48 règlements sportif départemental) Règlement adapté suivant les plateaux
DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT	Le championnat se déroule en 3 phases pour le niveau D1 et en 2 phases pour les niveaux D2 et D3 : 1ère phase : les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER pour la D1 et en rencontres ALLER / RETOUR pour la D2 et D3 (d'octobre à novembre) ○ 1 poule A de 6 équipes en D1 ○ 3 poules C, D et E de 4 équipes en D2 ○ 9 poules F, G, H, I… de 4 équipes en D3 A l'issue de cette 1ère phase, un classement est établi. Des matchs de classement sont organisés pour déterminer la 2nde phase. • **En D1** : matchs les 5-6/12/26 et 12-13/12/26 (le 1er nommé reçoit) ➢ **Matchs du 6-7/12/26** : ○ match 1 : 1A/4A ○ match 2 : 2A/3A ○ match 3 : 5A/6A ou 6A/5A (en fonction du 1er déplacement) ➢ **Plateaux du 12-13/12/26** : ○ match montée région : vainqueure match 1 / vainqueure match 2 ○ matchs classements D1 : vaincue match 1/vainqueure match 3 & vaincue match 2/vaincue match 3 L'équipe vainqueure du match montée région monte en R3. Les autres équipes de D1 se qualifient en D1 pour la 2ème phase.

Les équipes vainqueures des matchs de barrages accession D1 se qualifient en D1 pour la 2ème phase.
Les équipes vaincues des matchs de barrages accession D1 se maintiennent en D2 pour la 2ème phase.

- **En D2** : matchs les 5-6/12/26 et 12-13/12/26
 - **Matchs du 6-7/12/26 :**
 - matchs aller accession D1 : 2C/1E, 2D/1C, 2E/1D
 - **plateaux le 12-13/12/26**
 - matchs retour d'accession D1 : 1E/2C, 1C/2D, 1D/2E
 - matchs de maintien D2 : 3C/4D, 3D/4E, 3E/4C

Règlement matchs accession D1 : point avérage particulier, pas d'égalité, si égalité au cumul des 2 matchs faire prolongation de 2 minutes jusqu'à déterminer l'équipe vainqueure.

Les équipes vainqueures des matchs de barrages accession D1 se qualifient en D1 pour la 2ème phase.
Les équipes vaincues des matchs d'accession D1 et les équipes vainqueures des matchs de maintien D2 se qualifient en D2 en 2ème phase.
Les équipes vaincues des matchs de maintien D2 descendent en D3 en 2ème phase.

- **En D3** : plateaux les 12-13/12/2026
 - **plateaux les 12-13/12/26**
 - Plateaux accession D2 : 1G/1H/1L, 1I/1J/1K, 1F/1M/1N
 - Plateaux classements D3 : 2G/2H/2L, 2I/2J/2K, 2F/2M/2N, 3G/3H/3L, 3I/3J/3K, 3F/3M/3N, 4I/4J/4K, 4F/4M/4N

Les équipes 1ères des plateaux accessions D2 évolueront en D2 en 2ème phase. Les autres équipes seront réparties sur les poules D3 en 2ème phase en fonction des résultats des plateaux.

2ème phase :

- **En D1 :**

Les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de janvier à février) : 2 poules A et B de 4 équipes

A l'issue de cette 2ème phase, un classement est établi. Sans possibilité de faire de matchs de classement, il sera fait appel au quotient calculé par FBI entre les équipes classées de même rang.

- **En D2 et D3 :**

Les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de janvier à avril) :

 - 2 poules C et D de 6 équipes en D2
 - x poules E, F, G, H… de 6 équipes en D3

3ème phase :

- **En D1 :**

Les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de mars à avril) :

 - 2 poules A et B de 4 équipes en D1
 - Composition des poules :
 - poule A : équipes classées 1ère et 2ème en 2ème phase D1 - 1A/1B/2A/2B
 - poule B : équipes classées 3ème et 4ème en 2ème phase D1 - 3A/3B/4A/4B

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe classée 1ère sur le niveau D1 poule A à l'issue de la 3ème phase.

<table>
<tr><td>REGLES DE PARTICIPATION</td><td>
<table>
<tr><td>Nombre de joueurs autorisés</td><td colspan="2">10 maximum</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Types de licences autorisées
Nombre maximum</td><td>Licence 0C ou 0CASTCTC</td><td>sans limite</td></tr>
<tr><td>Licence 1C, 1CASTCTC, 2C, 2CASTCTC ou 0CT ou 0CAST ou 1CAST ou 2CAST (hors CTC)</td><td>5 maximum</td></tr>
</table>
Les licences 0CT ne sont pas autorisées en cas d’équipe en entente.

Dans le cas d’une Coopération Territoriale de Clubs :

a. En D1 : La présence d’un minimum de 3 joueurs titulaires d’une licence 0C, 1C, 2C ou 0CT délivrée auprès du club ayant engagé l’inter-équipe n’est pas obligatoire. Toutefois, en cas d’accession au championnat régional à mi-saison, l’équipe devra impérativement se conformer à cette disposition dès son accession. (Les 3 joueurs concernés devront être présents lors de chaque rencontre).

b. Pas d’extension AST CTC. Toutefois, en cas d’accession au championnat régional à mi-saison, les joueurs concernés devront impérativement disposer d’une extension AST CTC conforme à la réglementation en vigueur, dès leur première participation à une rencontre de ce championnat.
</td></tr>
<tr><td>NOMBRE DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES AUTORISEES</td><td>Une joueuse des catégories d’âge U15 et moins ne peut participer à plus d’une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs) qu’elle soit surclassée ou non.</td></tr>
<tr><td>HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES</td><td>- Le samedi de 9h00 à 18h30
- Le dimanche de 10h00 à 15h30

Possibilité de jouer en dehors de ces horaires après accord des deux clubs !</td></tr>
<tr><td>REPORT DES RENCONTRES</td><td>Les associations sportives peuvent, par accord conjoint, solliciter le report d’une rencontre au plus tard 48h avant la date prévue au calendrier, à condition que celle-ci soit reprogrammée à la première date libre au calendrier sportif. Dans ce cas, la demande doit être effectuée via un message sur Comklub par le club à l’origine de la démarche, avec copie au club adverse, en précisant le motif du report. En cas de match non joué, l’équipe responsable de ce fait ou les deux équipes se verra(ont) sanctionnée(s) par un forfait.

Il n’y aura pas de report possible pour le dernier match de la phase.</td></tr>
<tr><td>CHARTE DE L’ENTRAINEUR</td><td>OUI en D1
NON en D2 et D3.</td></tr>
</table>

CATEGORIES AUTORISEES	• U13 (2014) • U12 (2015) • U11 (2016) surclassé « D13 » (surclassement par médecin de famille) • U10 (2017) surclassé « D13 » (surclassement par médecin de famille)
MIXITÉ DES RENCONTRES	Mixité interdite en D1, autorisée D2 et D3. Quota sur le terrain par quart-temps : **1 garçon**
Arrêt du score en cas d'écart important	En D3, dès lors qu'un **écart de 40 points** est atteint entre les deux équipes, le score est figé. À compter de cet instant, aucun point supplémentaire n'est enregistré, ni sur le tableau d'affichage, ni sur l'e-Marque. La rencontre se poursuit néanmoins jusqu'à son terme dans les conditions normales de jeu. Le score enregistré au moment où l'écart de 40 points est atteint constitue le score final officiel de la rencontre.
PARTICULARITES DU CHAMPIONNAT	• Jeu en 5x5 sauf en D3 et D4 en 4x4 • Temps de jeu : 4 x 8 mn • Prolongation : 2 mn • Ballon : taille 6 • Feuille e-marque V2 • Défense individuelle tout terrain obligatoire – trappe interdite • Écrans interdits • L'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur remise en jeu en zone arrière sauf en cas de faute • Pas de remplacement autorisé en zone arrière sur violations (favoriser le jeu rapide) • Distance à 3 points : 6,75m